

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 7

Artikel: Bellelay médiévale

Autor: Wyss, Alfred / Wilhelm, B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXe ANNÉE

Parait une fois par mois

№ 7. Juillet 1959

SOMMAIRE

Bellelay médiévale
Laufon, une petite ville de la vallée de la Birse

Bellelay médiévale

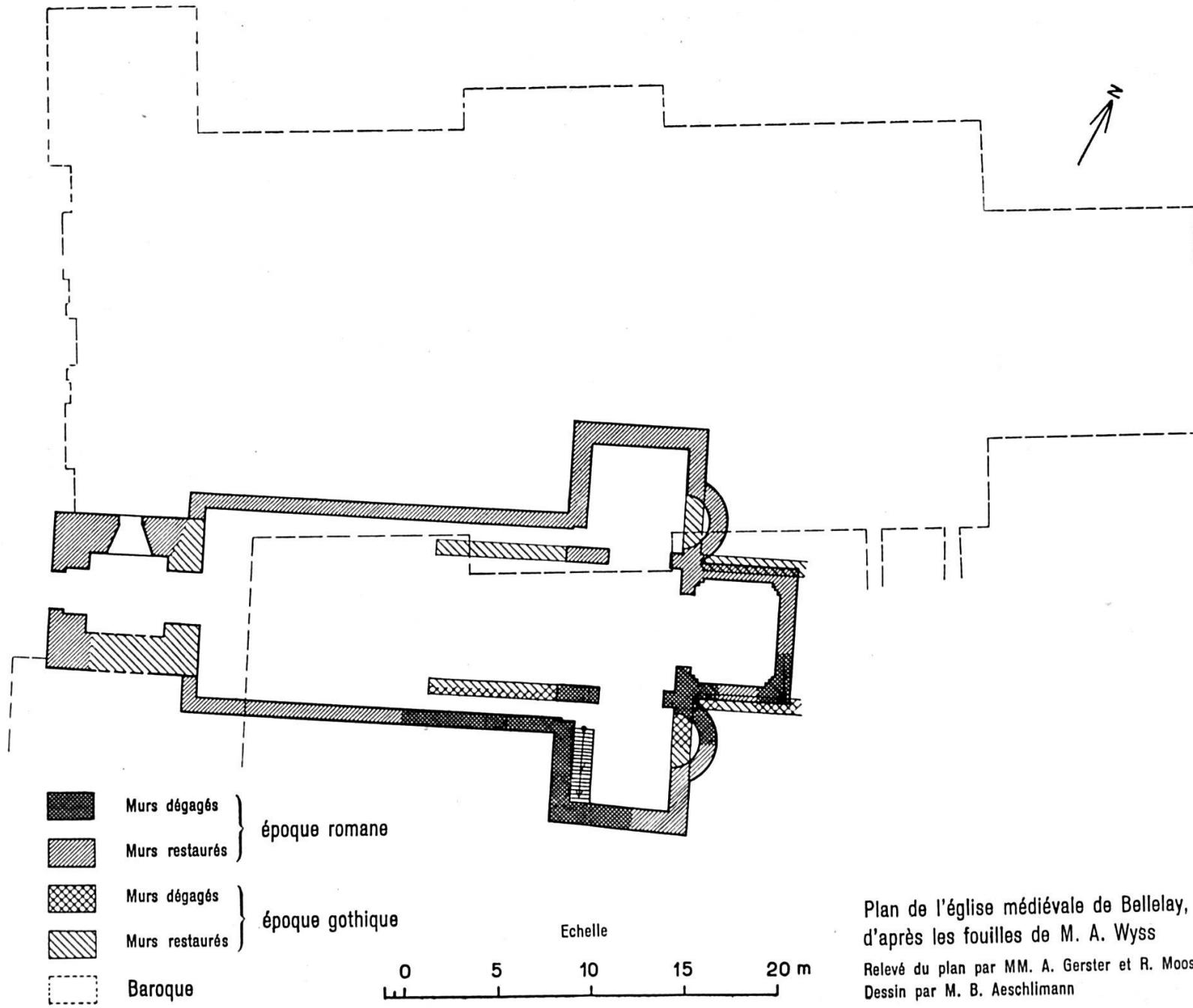
Plus on avance dans la connaissance du patrimoine artistique jurassien, plus on en découvre la richesse architecturale. Citons pour mémoire l'église du Collège des Jésuites à Porrentruy, Saint-Germain et Saint-Pierre se trouvant dans la même ville, l'ancienne Collégiale de Saint-Ursanne, le Temple de Saint-Imier, l'église récemment redécouverte de Moutier-Grandval, et, en France déjà, mais faisant partie de l'ancien Evêché de Bâle, l'église abbatiale de Lucelle, dont les plans ont été relevés par l'historien jurassien Auguste Quiquerez.

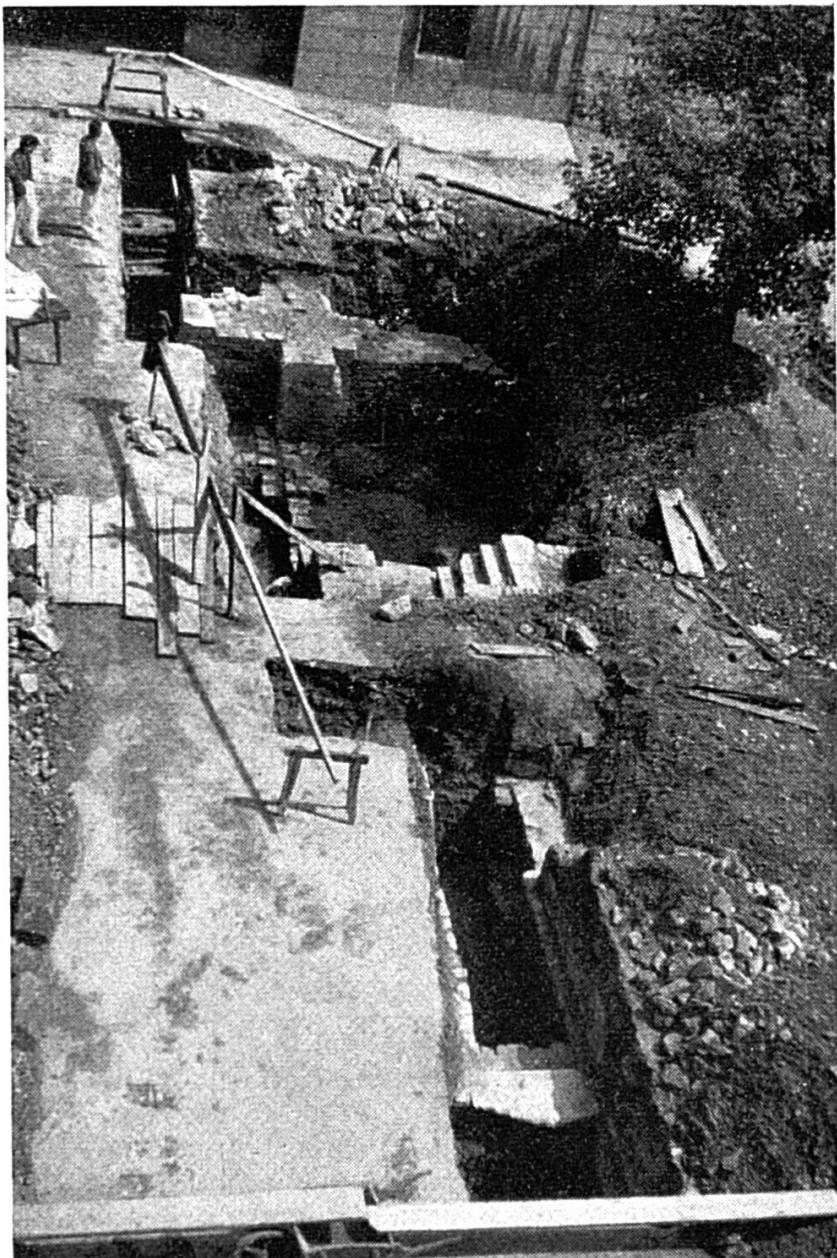
L'attention du public est attirée actuellement sur un autre monument : l'église abbatiale de Bellelay, désaffectée depuis la Révolution française, transformée ensuite en grange et en étable, fait depuis deux ans l'objet d'une restauration totale. Il s'agit d'une des plus belles et des plus grandes églises de Suisse datant de l'époque baroque. Nous avons eu le privilège de trouver dans les archives épiscopales les copies de contrat permettant d'attribuer cette œuvre importante à Franz Beer, architecte bien connu à son époque et auteur des églises de Rheinau et de Saint-Urbain entre autres.

Mais ce ne sont point les bâtiments somptueux occupés depuis 1898 par la Maison de Santé dont nous voudrions parler ici. Ceux-ci ne datent en effet que du XVIII^e siècle. Comment Bellelay se présentait-elle avant cette date et quel était le sanctuaire érigé peu après la fondation de cet établissement de l'Ordre des Chanoines de Prémontré ?

C'est en automne 1956 et au cours de l'été 1957 que nous avons entrepris des fouilles qui permettent dès à présent de reconstituer l'église primitive¹.

¹ Nous tenons à remercier vivement l'ADIJ, ainsi que la Société jurassienne d'Emulation qui ont bien voulu subventionner nos recherches d'une manière généreuse. Nous exprimons également toute notre reconnaissance envers ceux qui se sont intéressés à nos travaux, particulièrement MM. Fehr, directeur de la Maison de Santé, Gerster, architecte à Laufon, Rais archiviste à Delémont, Thürler de la Direction cantonale des travaux publics, ainsi que le Rotary Club Porrentruy-Delémont. — L'ensemble de Bellelay est traité dans la thèse de doctorat que l'auteur avait présentée à l'Université de Bâle.

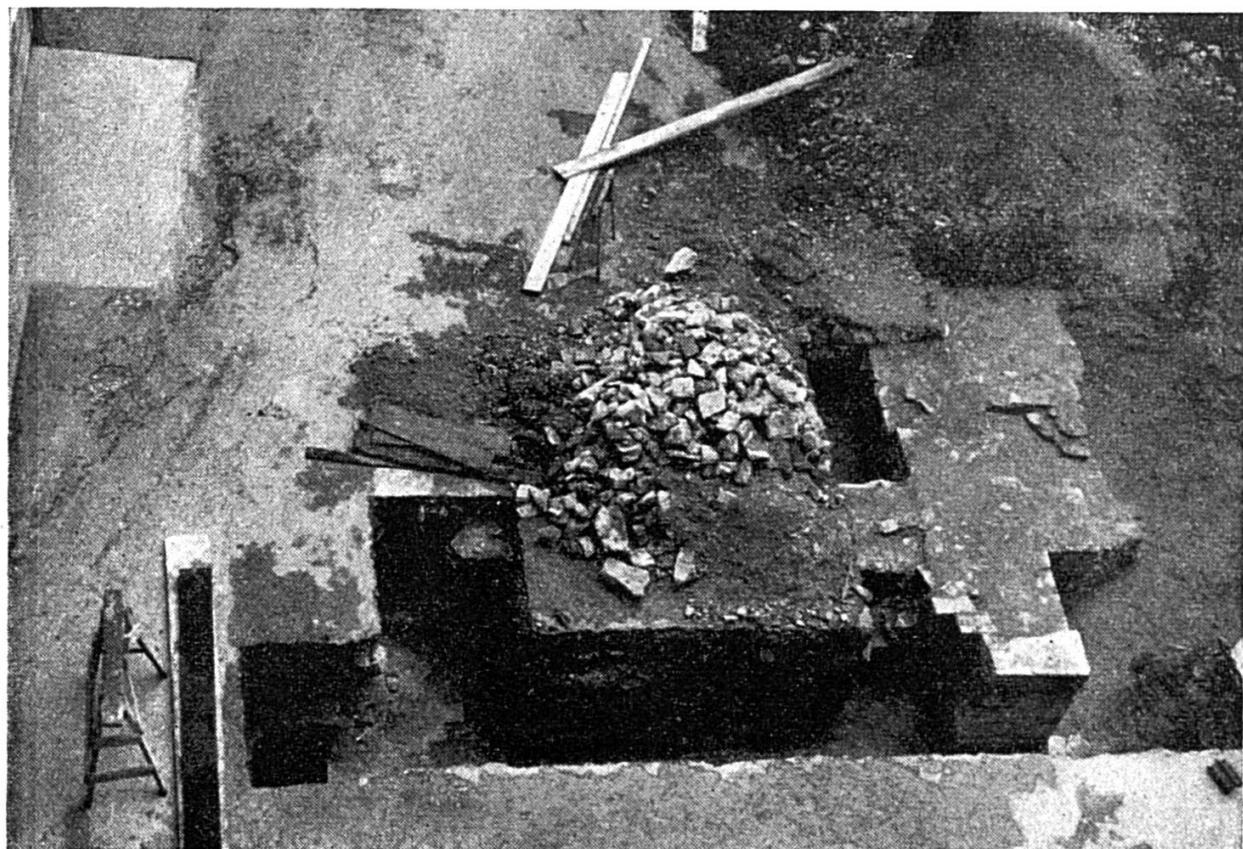




BELLELAY — Fouilles 1957
Vue d'ensemble des fouilles en été 1957

Historique

Il importe de rappeler tout d'abord certaines dates de l'histoire de Bellelay. La légende du prévôt de Moutier-Grandval Siginand qui, s'étant égaré à la poursuite d'une laie, fit vœu de fonder une chapelle s'il retrouvait les siens, contient un brin de vérité. Certes, le nom du lieu avait fait naître la pieuse légende par l'interprétation de « lay » comme dérivant du nom de la femelle du sanglier, tandis que les savants penchent aujourd'hui pour la solution de « laie », ancien mot



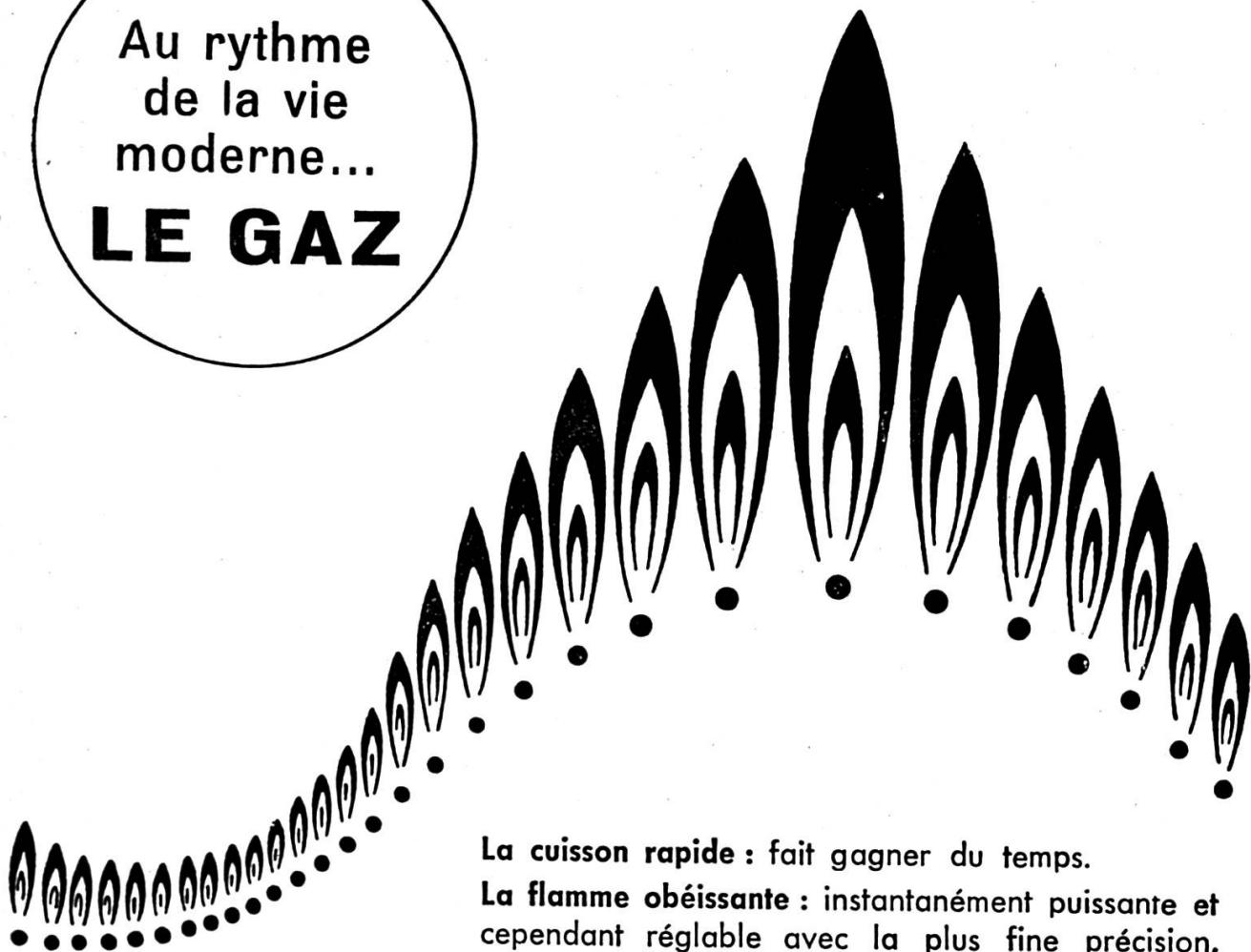
BELLELAY — Fouilles 1957
Vue d'ensemble du sanctuaire. A droite, le dallage gothique du croisillon sud
et le fondement de l'autel

français désignant un sentier ou une clairière de forêt. Mais ce fut bien au temps de Siginand, cité dans les documents entre 1120 et 1175 que Bellelay fut fondée sur les terres du Chapitre de Moutier-Grandval. Si l'année 1136 nous est indiquée par la tradition comme étant la date de sa fondation, c'est en 1141 seulement qu'une bulle papale fut adressée à cette petite communauté, dont le nombre des chanoines ne dépassait guère quinze à l'époque médiévale. L'évêque de Bâle y est cité comme avoué et plusieurs documents nous permettent d'affirmer que ce prince joua un rôle considérable lors de la fondation du monastère. Quoi qu'il en soit, le petit oratoire de Siginand, dédié à saint Augustin dut être remplacé bientôt par une église plus vaste, celle précisément que les fouilles ont mise à découvert. Aucun document ancien ne nous renseigne sur la date de l'entreprise.

Les documents sur Bellelay nous rapportent plusieurs incendies qui ravagèrent le couvent. Retenons seulement celui de 1480 et les dévastations commises pendant les guerres de Souabe à la fin du XV^e siècle. C'est à la suite de ces deux événements que l'abbé Schnell (1508-1530) fit reconstruire l'église. Elle servit sous cette nouvelle forme jusqu'à ce qu'elle fut remplacée en 1709-1714 par l'église actuelle.

Au rythme
de la vie
moderne...

LE GAZ



La cuisson rapide : fait gagner du temps.

La flamme obéissante : instantanément puissante et cependant réglable avec la plus fine précision, permet de réussir les mets les plus délicats.

Les usines à gaz jurassiennes de

Biénné

Delémont

Granges

Moutier

Porrentruy

Saint-Imier

Tavannes

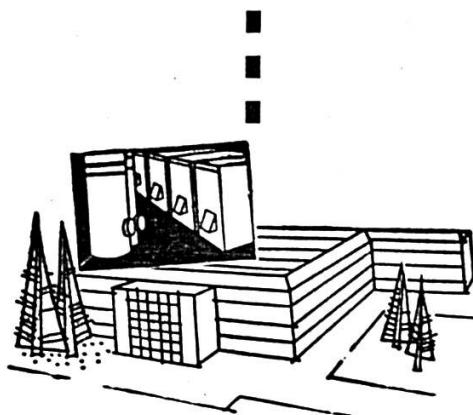
**La bière
le champion
des désaltérants**



909

PÄRLI & CIE

BIENNE DELÉMONT PORRENTRUY TRAMELAN



916

Chauffage central

Application de la chaleur

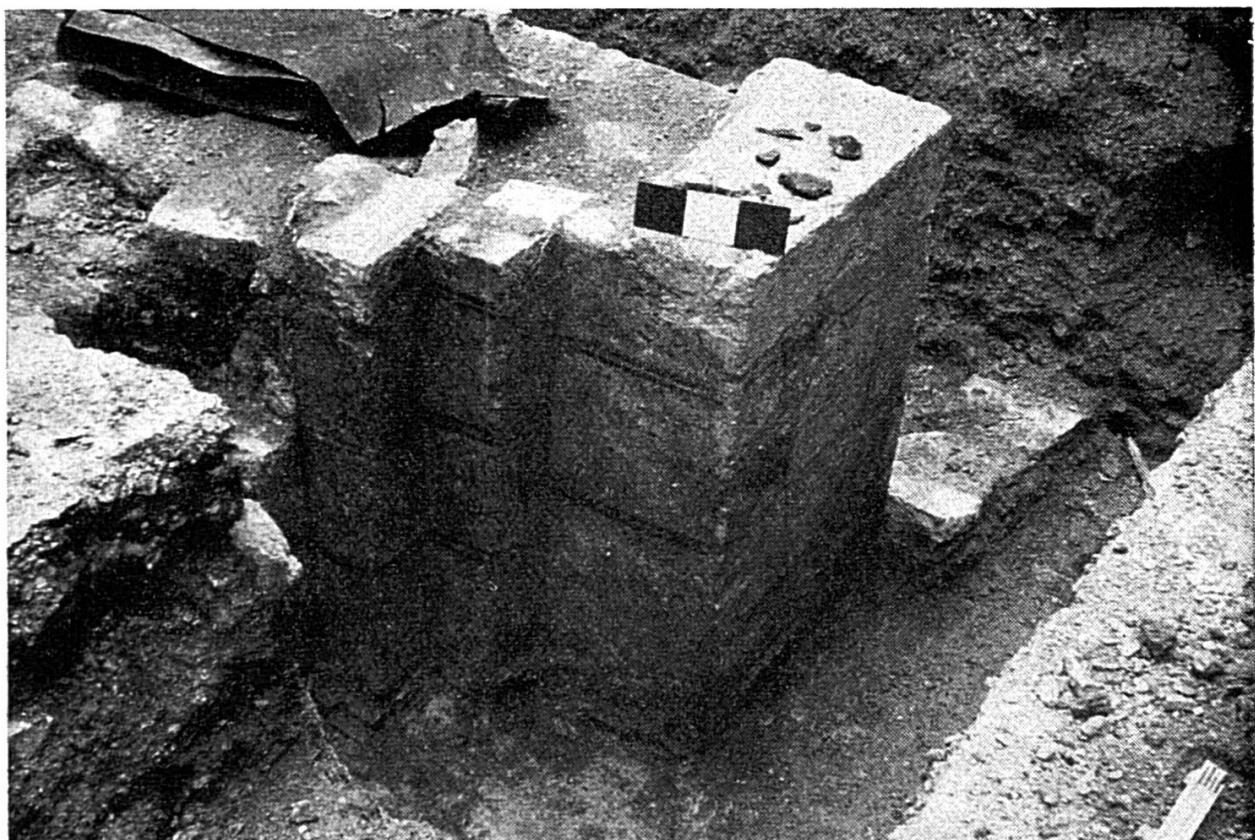
à tout usage

Chauffage par rayonnement

Chauffage au mazout

Climatisation

Installations sanitaires



BELLELAY — Fouilles 1957
Pilier à l'entrée du sanctuaire revêtu de peinture décorative

Situation

L'église médiévale est située dans la cour carrée des bâtiments de la Maison de Santé, à l'est de l'ancienne tour, laquelle fut reconstruite en 1568, mais qui conserve quelques fragments romans dans ses parties inférieures. Tout le côté nord gît sous les fondations de l'église baroque. Nous avons dû nous borner à mettre à découvert la partie sud. Heureusement cependant, un petit détail nous permet de compléter le plan : le pignon du toit de l'église gothique est encore marqué par une faible trace de rouille apparente sur le mur oriental de la tour, et détermine ainsi l'axe du bâtiment du XVI^e siècle. Comme celui-ci s'élevait sur les fondations de l'église romane, nous connaissons ainsi le plan complet de celle-ci par symétrie à cet axe.

Un autre obstacle se présentait à l'élargissement du champ des fouilles : celui-ci se trouvait en grande partie situé dans un espace goudronné. Grâce au bon vouloir du directeur de la Maison de Santé, le docteur Fehr, et à la compréhension du Département cantonal des travaux publics, nous avons cependant pu relever tous les points nécessaires à nos recherches.

Une couche de briques broyées d'épaisseur variable couvrait toute la surface, preuve de la destruction des anciens bâtiments lors de la



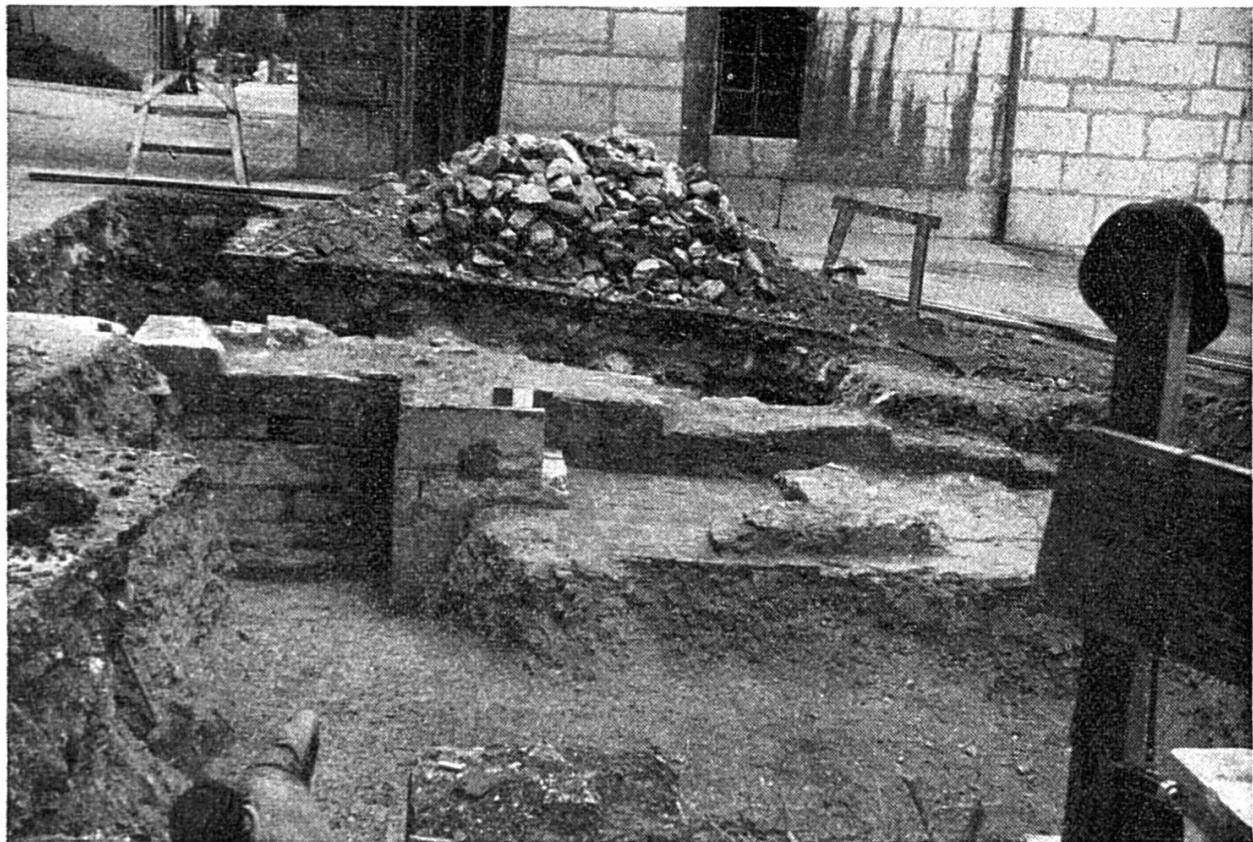
BELLELAY — Fouilles 1957

Pilier de l'arcade séparant le croisillon sud de la croisée. On distingue au premier plan l'assise des pierres formant la fondation des stalles et, au milieu, un reste de dallage roman

construction des bâtiments du XVIII^e siècle. A quelques rares endroits, l'ancienne stratigraphie était conservée. Partout, le terrain avait été remué. Il formait une couche épaisse d'une profondeur maximum de trois mètres. Le tout a dû être remblayé lorsque les recherches ont été achevées.

Description

Les résultats obtenus sont les suivants : l'église romane de Bellelay se composait d'une nef unique large de 10 mètres, d'un transept de 19 mètres et d'un sanctuaire rectangulaire. Elle était longue d'environ 32 mètres. La nef mesurait 19 mètres. Une absidiole faisait saillie sur chaque croisillon, tandis que le sanctuaire était terminé par un mur droit. Deux puissants piliers étaient plantés à l'entrée de la croisée, laissant des passages étroits de chaque côté de la grande arcade. Leur masse avançait vers l'est de telle façon que les croisillons communiquaient avec la croisée par des arcades de petite dimension. De plus, une construction en bois — probablement les stalles du presbytère — avait dû barrer ces arcades, puisqu'un soubassement formé d'un rang de pierres simplement posées en terre reliait les deux supports de l'arc, disposition étrange qui réduisait les croisillons au rôle de chapelles-



BELLELAY — Fouilles 1957
Vue d'ensemble du croisillon sud. A droite, le fondement de l'autel gothique

annexes. Toute la partie orientale — transept et sanctuaire — était construite en rangs réguliers de pierres de petites et moyennes dimensions, taillées assez soigneusement de face, irrégulières à l'intérieur du mur et cimentées par un mortier dur composé de chaux et de sable vitrifiable. Un pilier à l'entrée du sanctuaire était recouvert de peinture de préservation en bon état et imitant en rouge et noir les jointures d'un mur en pierres de taille. La nef, par contre, présentait une maçonnerie moins régulière. Des couches de matériaux divers alternaient avec des rangs de pierres posées de biais. Le sol de l'édifice était recouvert à l'origine de dalles en terre cuite (23 × 23 cm). Seul le fond en mortier — couche très dure et très épaisse — s'était conservé ; on y distinguait nettement les empreintes du dallage. Dans la croisée, il avait fait place à une couche de molasse verte toute rongée par l'humidité, et datant d'une transformation postérieure.

Au-dessus des murs romans, conservés en partie jusqu'à une hauteur de deux mètres, reposait la maçonnerie de l'église gothique. Elle n'était composée parfois que d'une seule couche de pierres, souvent mélangées à des fragments de briques. Si les reconstructions du XVI^e siècle respectèrent en gros le plan de l'église romane, elles apportèrent néanmoins des transformations sensibles. Les piliers ouest de la croisée et les passages romans furent prolongés dans la nef et trans-



BELLELAY — Fouilles 1957
L'apside roman du croisillon sud

formés ainsi en véritables couloirs. Les absidioles des croisillons furent abattues et remplacées par un mur droit. Les parois du sanctuaire s'alignèrent sur les piliers de la croisée. Nous ne savons malheureusement rien de la forme du chevet. Le sol de l'édifice tout entier fut surélevé d'un mètre environ. En effet, les chanoines ont dû souffrir de l'humidité dans l'ancienne église, malgré la couche de glaise qu'ils avaient posée en dessous du fond en mortier pour retenir les eaux souterraines. Le dallage gothique était conservé en grande partie dans le croisillon sud. Il contenait en outre un fondement d'autel adossé au



BELLELAY — Fouilles 1957
L'escalier menant au dortoir et le pilier ouest de la croisée

mur est au-dessus de l'emplacement occupé par l'abside romane — preuve que même à cette époque tardive, les bras du transept servaient de chapelles.

Dès l'époque romane, les bâtiments conventuels se trouvaient du côté sud de l'église. Nous avons pu mettre à jour une partie de l'aile orientale qui prolongeait le croisillon sud. Son étage supérieur contenait le dortoir qui était relié à l'église par un escalier. Il était flanqué du cloître dont nous avons retrouvé l'angle nord-est et qui contenait plusieurs vestiges de tombeaux anciens.

Reconstitution

Ces restes importants du vieux Bellelay nous permettent d'imaginer l'aspect des anciennes églises. Notons en passant quelques détails de la construction du XVI^e siècle. On entrait sous la voûte du clocher-porche pour pénétrer dans une nef trapue et très courte réservée aux laïques. Une tribune d'orgues était placée à l'ouest. A gauche et à droite partaient des couloirs étroits qui aboutissaient dans les croisillons. Un chœur très long se prolongeait sans aucune division intérieure au-delà du transept jusqu'au chevet. Les stalles ont dû occuper la partie avoisinant la nef ; des grilles fermaient les arcades reliant

les croisillons au presbytère. Le maître-autel occupait le chevet. Nous ne saurions affirmer que l'édifice tout entier était voûté. En effet, des débris d'ogives présentant un profil composé d'un listel entre deux gorges doublées ne se trouvaient que dans le croisillon sud. Rien ne peut être déduit de ce fait, puisque l'architecte Franz Beer avait été chargé en 1709 (lors de la construction de l'église actuelle) de démolir l'ancien sanctuaire et de trier soigneusement les pierres. C'est ainsi que tous les gros fragments ont été utilisés à nouveau dans la nouvelle construction.

L'église romane présente un intérêt archéologique certain. Nous avons décrit auparavant la disposition du plan. L'élévation en était très simple. Aucune colonne, aucune forme composée ne vient enrichir ce plan fait de pans simples, à l'exception du sanctuaire, seule partie, selon notre opinion, qui ait été voûtée. Là, des dosserets placés dans les coins devaient porter une voûte à arêtes. Le reste de l'édifice était couvert d'une charpente lambrissée, dont la hauteur était la même dans la nef et dans la croisée. Le fait que les croisillons aient été séparés de la croisée par les stalles du presbytère et par une arcade basse nous suggère l'hypothèse de l'existence d'un plafond plus bas que dans le reste de l'édifice, comme c'est le cas à Saint-Imier.

La croisée était-elle surmontée d'une tour ? Nous ne saurions l'affirmer. Rien dans le plan ne s'oppose à cette idée, si ce n'est le clocher-porche. Celui-ci présente au rez-de-chaussée un portail à profil roman réédifié qui doit remonter pour le moins au XIII^e siècle. Mais si l'existence d'une tour à l'époque romane est ainsi certifiée, nous penchons à affirmer qu'elle est postérieure à la construction de l'église. Nous ne connaissons dans le Jura aucune tour placée au-devant de la façade qui soit antérieure à la fin du XII^e siècle. Celles de Moutier-Grandval (détruite) et de Saint-Imier furent ajoutées à cette époque aux églises existantes. A Saint-Ursanne, on construisit le clocher-porche dans les premières années du XIII^e siècle (rénové au XV^e) ; celui de Chaindon n'est guère plus ancien. De plus, toutes les églises se prêtant à la comparaison avec Bellelay sont dépourvues de clocher-porche. Elles portent par contre toutes une tour au-dessus de la croisée. Il se pourrait donc que l'église de Bellelay ait d'abord été prévue sans aucune tour, ou avec une lanterne sur la croisée qui n'aurait jamais été exécutée.

Revenons à l'intérieur de l'édifice pour en expliquer la disposition. La grande salle de la nef était ouverte aux laïques qui y avaient droit d'accès les jours de grandes fêtes. La partie orientale de l'édifice, trapue et compartimentée, était réservée aux chanoines. La croisée renfermait le presbytère. Le maître-autel était placé dans le sanctuaire. Les autels dressés dans les absidioles des croisillons servaient aux messes privées prescrites par la règle. Ainsi, chaque forme architecturale correspondait à une fonction précise. Il est dès lors facile de comprendre l'aménagement de ces passages étroits des deux côtés de l'arcade centrale. Ils reliaient les croisillons à chapelles avec la nef et en permettaient l'accès sans passer par le presbytère souvent occupé par les chanoines. Cette disposition correspond exactement à celle que l'on retrouve dans les églises à trois nefs. Citons à l'appui de cette thèse la Cathédrale de Notre-Dame de Valère, à Sion ou les églises cisterciennes de Hauterive ou de Kappel. Le presbytère occupe dans ces édi-



BELLELAY — Fouilles 1957
Couloir prolongé dans la nef à l'époque gothique avec porte,
donnant accès au cloître

fices la croisée et même les travées orientales de la nef centrale. On accède aux bras du transept par les bas-côtés qui entourent le presbytère. Enlevez dans le plan de ces églises le rang des piliers séparant les bas-côtés de la nef, et vous aurez la disposition de Bellelay.

Appréciation

Il nous reste à établir les rapprochements artistiques. Rien, dans l'élévation, les piliers rectangulaires, l'absence de structures com-

plexes, la charpente lambrissée, rien n'existe que l'on ne puisse retrouver dans le Jura ou en Franche-Comté. Pensons simplement à Saint-Imier (fin du XI^e ou début du XII^e siècle) ou à la Collégiale de Moutier-Grandval (première moitié du XI^e siècle). Cette manière sobre de bâtir est une caractéristique du pays durant toute l'époque romane jusqu'à ce que les premiers exemples de style gothique (Saint-Ursanne), tout pénétrés encore de l'esprit roman, apportent un registre de formes nouvelles. A Saint-Imier même, nous retrouvons les croisillons en forme d'annexes. Cet élément n'est point rare non plus dans l'ancien Archevêché de Besançon (duquel dépendait l'Evêché de Bâle pour la juridiction ecclésiastique). Il s'agit d'une forme architecturale qui trouve ses origines dans l'art carolingien et qui s'est conservée dans notre région jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Si donc l'élévation dérive directement de l'architecture du pays, le plan, lui, est étranger aux coutumes locales. Le type de construction à nef unique, transept large à passages reliant la nef aux croisillons est très fréquent en France, particulièrement dans le Berry. Là cependant, la structure est beaucoup plus complexe ; les bras du transept ne sont point réduits au rôle d'annexes, et toute la partie orientale supporte des voûtes de formes diverses. Bellelay ne peut donc point dépendre des églises de cette région. Heureusement, nous trouvons en Suisse même un modèle, unique hélas, mais d'autant plus précieux. C'est l'église de l'Ancien Prieuré de Grandson, telle qu'elle se présentait avant la transformation de 1146. M. Hahnloser en a publié le plan dans le « Congrès archéologique », 1952, p. 287 : nef unique, deux piliers plantés à l'entrée de la croisée, moins larges cependant qu'à Bellelay. Du transept, seul sont conservés les murs ouest et le mur sud. Toute la partie orientale a été modifiée en 1146. Mais des observations détaillées permettent de supposer que la disposition générale a été respectée lors des transformations. Quelle ressemblance avec Bellelay dans les proportions et dans le principe structural ! De plus, les mesures pour la nef et la largeur du transept correspondent presque exactement dans les deux églises. L'église de Grandson a dû être construite une centaine d'années avant celle de Bellelay. Rien de surprenant par conséquent que les piliers de la croisée, et peut-être la forme du chevet diffèrent de ce que nous avons trouvé à Bellelay.

Nous avons démontré que Bellelay a emprunté l'élévation aux habitudes locales ; Grandson fournit le plan général. Certes, les ressemblances citées ne suffiraient pas à formuler l'hypothèse des rapports entre ces deux édifices. L'histoire vient heureusement appuyer les faits archéologiques : Les sires de Grandson, de la Maison de Sarra, avoués du Prieuré de Grandson avaient fondé en 1126 l'Abbaye prémontrée du Lac-de-Joux, laquelle, en 1136, envoya des chanoines à Bellelay pour fonder une maison-sœur de l'ordre ; le Lac-de-Joux était donc l'abbayemère de Bellelay. Cette filiation vient à l'appui de notre thèse, bien que nous ne connaissions ni l'église du Lac-de-Joux détruite, ni aucun rapport historique direct entre Bellelay et la Maison des Sires de Grandson.

L'église de Grandson aurait donc influencé, par l'intermédiaire de celle du Lac-de-Joux, l'édifice roman de Bellelay. Admettre cette hypothèse ne nous aide cependant point à déterminer la date de construction de la première église de Bellelay. Grandson fut transformé en

1146 ; mais même après cette date, l'église inconnue du Lac-de-Joux, si vraiment elle avait repris elle aussi le plan de Grandson, aurait pu être le modèle de Bellelay. Rappelons-nous qu'il existait à Bellelay dès l'origine l'oratoire de Siginand qui servait probablement d'église aux chanoines : on construisit un sanctuaire plus vaste au moment où l'existence de la nouvelle communauté fut économiquement assurée, ainsi que cela se fit fréquemment chez les Prémontrés.

Nous estimons ainsi que l'église romane de Bellelay fut construite dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Alfred WYSS

Adaptation française : B. Wilhelm

LAUFON une petite ville de la vallée de la Birse

Le XIII^e siècle est l'époque de la fondation des villes. Partout dans la contrée du Rhin supérieur et de ses affluents, de nouvelles localités furent érigées par la volonté de seigneurs temporels ou spirituels. Ces nouvelles villes se distinguèrent par leur architecture, leurs remparts, leurs marchés et leurs administrations autonomes des colonies rurales existant jusqu'alors. Dès l'instant où, au cours du XII^e siècle, l'importante Maison des Zaehringen concentra ses efforts à construire en Brisgau et au sud du Rhin des villes fortifiées semblables à des forteresses, des seigneurs possédant de plus petits territoires, des chevaliers libres et des princes ecclésiastiques les imitèrent aussitôt. Grâce à de tels points d'appui fortifiés, le trafic régnant sur les routes gagna en sécurité ; les convois des marchands trouvèrent dans ces villes de bons lieux d'étape, où leurs chariots se trouvaient en sécurité durant la nuit, pendant que les voituriers et les marchands dormaient dans les hostelleries. Plus tard, l'habitude s'établit dans chaque contrée de tenir des foires à l'intérieur de telles villes. C'est alors que s'établirent les artisans, qui livrèrent bientôt leurs produits dans les villages des alentours. Il ne resta d'autre alternative aux fondateurs de la ville que d'imposer aux nouveaux établis et à ceux qui les suivirent en nombre sans cesse grandissant des impôts bien définis. Si les villes nouvellement fondées se trouvaient placées à une certaine distance les unes des autres, elles se développaient rapidement. Mais aussitôt que ces dernières n'étaient créées que dans le but stratégique de dominer le voisin, les deux villes se trouvaient souvent si proches l'une de l'autre qu'aucune d'elles ne pouvait prospérer. Pensons simplement aux villes jumelées de Wangen et Wiedlisbach, dans la région de Bipp, de Bienna et Nidau, sur la rive nord du lac de Bienna, ainsi que de La Neuveville et du Landeron, sur la rive sud. Leur situation à toutes nous rappelle constamment leurs luttes rivales.